



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 16.334

*Le Député-Maire de la Ville de Royan,*

*Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.*

*Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Préemption Urbain, sur la Commune de ROYAN,*

*Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,*

*Vu l'arrêté ASG n°14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,*

*Sur proposition de la Commission chargée de l'examen des demandes de permis de construire,*

DÉCIDE

*- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.*

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 20 juillet 2016

**FAIT A ROYAN, le 18 juillet 2016**

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Patrick MARENGO

**REGISTRE DES DOSSIERS – DIA**  
**Décision de Renonciation à préemption**

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale  Surface habitable	Objet de la vente
-------------------------	------------------------	---	-------------------

DIA17306 16 00286  30/6/2016	AI140	9283 m <sup>2</sup>	Lots n°918 et 388 : un local commercial et une cave
DIA17306 16 00287  4/7/2016	BO331 P	310 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00288  6/7/2016	AN637	117 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00289  6/7/2016	BE678	400 m <sup>2</sup>	Habitation et Mobilier
DIA17306 16 00290  6/7/2016	AD688	224 m <sup>2</sup>  76 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00291  6/7/2016	AX492, AX495, AX650	1204 m <sup>2</sup>  146 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00292  6/7/2016	AM42	211 m <sup>2</sup>  61,2 m <sup>2</sup>	Habitation

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale  Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 16 00293  7/7/2016	AL514	236 m <sup>2</sup>  200 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00294  7/7/2016	AH215	174 m <sup>2</sup>  104 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00295  7/7/2016	BH645	364 m <sup>2</sup>  206 m <sup>2</sup>	Habitation et Mobilier
DIA17306 16 00296  8/7/2016	BI867	539 m <sup>2</sup>	Terrain à bâtir
DIA17306 16 00297  8/7/2016	AY72	360 m <sup>2</sup>  76,6 m <sup>2</sup>	Habitation
DIA17306 16 00298  8/7/2016	BH866	277 m <sup>2</sup>  77,2 m <sup>2</sup>	Habitation